

CHIFFRE DU MOIS

c'est le nombre de kilos de denrées alimentaires collectés par les bénévoles de l'Epicerie du Canal pour le compte de la Banque Alimentaire fin novembre. Une centaine d'entre eux étaient mobilisés pour la réussite de cette opération de solidarité. Depuis

étaient mobilisés pour la réussite de cette opération de solidarité. Depuis son ouverture, en octobre 2011, l'Epicerie a aidé 87 familles.

Un grand merci à tous!

Pour contacter l'association : 02 23 27 86 63 (le mardi de 10 h 30 à midi et de 13h30 à 18 h) ou lepicerieducanal@orange.fr

Actualités en bref

■ Durée de validité de la carte d'identité

Le gouvernement a annoncé l'allongement de la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) de **10** à **15 ans.** Cette mesure s'appliquera aux nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 et à celles en cours de validité, c'est-à-dire aux cartes délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Les cartes nationales d'identité des mineurs restent d'une validité de 10 ans.

■ Aide aux aidants

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Municipalité propose des rencontres d'écoute, d'échange et d'information destinées aux proches (conjoint, enfants, amis...) engagés dans le soutien à une personne âgée de 60 ans et plus en perte d'autonomie (toutes pathologies) qui réside à domicile ou en établissement. Les rendez-vous mensuels sont gratuits. Ils se déroulent chaque dernier mercredi du mois de 15h30 à 17h30 à la Résidence de l'Ille. La prochaine séance aura lieu le mercredi 29 janvier pour un café des aidants avec galettes des rois et jeux.

■Collecte des sapins de Noël

Le **mardi 14 janvier**, l'association Relais Services propose à tous les Bettonnais qui résident en maison individuelle sur la partie agglomérée de la commune d'enlever gratuitement leur sapin de Noël.

Il suffit de déposer votre sapin dès 8h, bien en vue, sur le trottoir ou près de votre portail d'entrée en veillant à ne pas gêner les passants ou vos voisins. Ce même mardi, l'association collectera également les déchets verts des adhérents à ce service. La collecte suivante aura lieu le mardi 11 février. La collecte hebdomadaire reprendra le 25 février.

■Soirée de l'amicale des donneurs de sang

Pour son 40^{ème} anniversaire, l'amicale des donneurs de sang de Betton organise une soirée **samedi 25 janvier** à 18h à la Salle des Fêtes. L'amicale offrira à ses donneurs le repas et le spectacle qui suivront. Pour les personnes accompagnantes une participation de 30 € est demandée, demitarif pour les enfants de moins de 12 ans.

La réponse est à adresser à Claude Ducastel - 3 allée des Genêts - 35830 Betton.

■ **A**u théâtre en bus

L'opération « Au théâtre en bus » reprend. L'offre, ouverte aux habitants des communes périphériques de

Rennes, permet de profiter d'un spectacle à prix réduit et du transport.

Les prochaines dates :

mardi 7 janvier à 20h : Swan Lake (danse)

mardi 28 janvier à 20h : Cyrano de Bergerge

Renseignements et réservations Nicole Chérel : 02 99 55 74 02 Danièle Stéphan : 02 99 55 94 91

■Festival MusicHall'ino

Il se déroulera **les vendredi 7 et sa- medi 8 février** dans la salle du Ponant à Pacé. Plusieurs artistes se succéderont sur scène : le chanteur de pop-folk Charlie Tango, le quatuor à cordes de Jan Vanek, l'humoriste burlesque Monsieur Guerin, le spectacle musical et humoristique de l'originale Sophie la Harpiste, Sergio Huercio et son numéro de vélo acrobatique sans oublier les gymnastes du Duo Chrysalide pour un spectacle musical et acrobatique époustouflant. A noter que la journée du samedi sera dédiée au jeune public.

Une partie des recettes sera versée à l'association humanitaire « Habitat et Humanisme ».

Renseignements:

www.club-herve-spectacles.com.

Billetterie auprès de Patricia Gallier : patgallier@gmail.com ou 02 99 68 95 44.

■ Mairie: horaires d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h Passeports sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr www.betton.fr 02 99 55 81 01

Le Pôle Vie de la Cité

se situe derrière le centre administratif. Horaires d'ouverture au public :

- lundi, mardi de 13h30 à 17h
- mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le service urbanisme, le S.I.A.R.N.

(Syndicat Intercommunal d'Àssainissement de Rennes Nord) et l'O.E.C.B. (Observatoire de l'Environnement du Canton de Betton) sont ouverts au public :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h

BETTON INFOS

Michel Gautier, Maire, les élus du Conseil Municipal et le personnel communal

vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

2014



o m m a i r e

S

4 à 8 ■ VIE MUNICIPALE

9 JEUNESSE

10 et 11 DOSSIER

2 ■ MÉDIATHÈQUE

13 CULTURE

14 ■ PORTRAITS ÉCONOMIQUES

15 et 16 ■ VIE ASSOCIATIVE

17 ■ SOLIDARITÉ

18 JEUNES BETTONNAIS DANS LE MONDE

19 et 20 AGENDA, CLIN D'OEIL

Conformément à l'article L. 52-1, alinéa 2 du Code électoral qui rappelle qu' « à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin », l'éditorial du magazine municipal est supprimé jusqu'aux élections municipales de mars 2014.

CONSEIL MUNICIPAL

du 10 décembre 2013

SOLIDARITÉ

Aide aux Philippines

Comptant parmi les plus puissants typhons ayant jamais touché terre, Haiyan a frappé les Philippines le 8 novembre dernier dévastant une grande partie de son territoire. Les premiers bilans évaluent à plusieurs milliers le nombre de victimes et à près de dix millions les personnes sinistrées. Face à cette catastrophe, la collectivité a décidé d'apporter son soutien à deux associations caritatives - Action contre la Faim et Médecins du Monde - afin de leur permettre de mettre en œuvre, une fois la crise passée, des programmes de reconstruction et de résilience. Elles recevront chacune une subvention de 2 500 €.

Subvention au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale aide et accompagne les familles ayant de faibles revenus. Il gère également l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, la Résidence de l'Ille, qui compte 31 places. Afin de contribuer au financement de ses actions, la collectivité lui a attribué une subvention de 40 000 € (15 000 € pour les aides apportées aux familles et 25 000 € qui seront reversés à l'EHPAD pour l'équilibre de son budget de fonctionnement).



Un parcours santé a été créé à la Résidence de l'Ille.



À l'école de la Haye-Renaud mise aux normes d'accessibilité suite aux travaux de rénovation, élèves et pensionnaires de la Résidence de la Lande ont travaillé l'an dernier sur le handicap.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mise en accessibilité des espaces publics

Pour répondre aux obligations fixées par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes, la collectivité a décidé de budgéter une somme de 20 000 € TTC pour mener à bien une première tranche de travaux en 2014 dans les bâtiments recevant du public. Par ailleurs, dans le cadre de son Plan de mise en Accessibilité de la Voirie, une enveloppe de 30 000 € TTC est affectée chaque année à celui-ci. Deux tranches de travaux ont déjà été réalisées : en 2011, l'itinéraire « gare/rue de Rennes/ avenue d'Armorique/médiathèque » et, en 2013, l'itinéraire « Eglise/Trégor/avenue Moretonhampstead ». En 2014, il est prévu de traiter l'itinéraire « avenue de la Haye-Renaud/rue des Châtaigniers/rue de la Raimbauderie ».

■ Prochain

CONSEIL MUNICIPAL:
le mercredi 12 février 2014 à 20h30

Modifications du PLU

L'enquête publique sur des adaptations graphiques du document du PLU (espaces réservés, espace boisé classé...) et les adaptations de zonage sur le secteur de la Plesse-la Chaufetterie et de la Renaudais a reçu un avis favorable de la part du commissaire enquêteur. Ces secteurs pourront donc être ouverts à l'urbanisation. Dans ce cadre, une étude globale de sécurisation des passages à niveau et notamment celui de La Levée sera menée.

FINANCES

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le budget 2014. Le budget de fonctionnement s'élèvera à 10 810 892 € et les investissements à 3 271 052 €.

Par ailleurs, les taux d'imposition restent identiques aux années passées : 17,30 % pour la taxe d'habitation, 19 % pour le foncier bâti et 37,94 % pour le foncier non bâti.

Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur www.betton.fr

Verbalisation électronique

L'Etat encourage la généralisation de la verbalisation électronique. La Ville de Betton a décidé d'adhérer à ce dispositif qui permet de faciliter et de sécuriser les transmissions des PV.

Le PV électronique remplace donc le procès verbal manuscrit (timbre amende) pour les infractions relatives au code de la route. Toutes les opérations de verbalisation seront réalisées de façon électronique à savoir : l'enregistrement des contraventions, la notification de la verbalisation et le recouvrement des amendes. Afin de vous informer de votre verbalisation, les policiers municipaux ont opté – ce qui n'est pas obligatoire – pour **l'apposition d'un avis d'information** sur le pare-brise qui se substitue au timbre-amende.

L'avis de contravention est ensuite édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation. Le contrevenant doit alors payer l'amende (ou la contester en envoyant un courrier à l'officier du ministère public compétent en fonction du lieu où l'infraction a été relevée).

Les associations : un maillon essentiel de la vie locale

A Betton, les associations rassemblent 8 498 adhérents dont 5 955 Bettonnais. Très dynamiques, elles emploient 258 salariés (éducateurs sportifs, puéricultrices, professeurs d'enseignement artistique, prestataires à domicile, auxiliaires de vie...). Pour 2014, le montant global alloué aux associations est de 536 264 € dont 9 752 € de matériel (pour le CSB, le Dojo Bettonnais, l'Ecole de musique, le Festival de l'Ille, l'Epicerie du Canal et Relais Services) et 14 650 € reversés par la Collectivité à l'Ecole de Musique et au Festival de l'Ille pour le remboursement des aides attribuées aux familles dans le cadre des quotients familiaux. 13 associations sont adhérentes au dispositif Sortir ce qui permet à 313 Bettonnais de profiter d'activités à tarifs réduits.

SPORT	144 040 €
• Amicale Cyclotouriste Bettonnaise	100€
• Association Sportive Collège F. Truffaut	300€
• Association Tennis Bettonnais	3 000 €
Betton Echecs Club	200€
Betton Twirling Sport	200€
Club Sportif Bettonnais	139 440 €
Cyclo Loisirs Bettonnais	
• Le Cochonnet Bettonnais	300€
Union des Pêcheurs	200€
 Vélo Boulot Bravo 	200€

CULTURE	213 854 €
Baobab	200€
Court en Betton	3 000 €
• Dλ.GY.BE	3 000 €
Ecole de Musique	
• Eveil	
Festival de l'Ille	14 654 €
 Les λmis de l'Orgue 	200€

PETITE ENFANCE	118 586 €
Crèche Polichinelle Île aux Enfants	110 436 € 8 000 €
Parents de la Halte-Garderie	150 €

ANIMATION	4 780 €
• λ.B.V.V. (Quartiers Est de Betton)	500€
• λ.D.P.C. 35 (Protection civile)	2 000 €
• ABAB	400€
• Club de l'Amitié	100€
• G.D.C.E.C.	750€
 Modelem Concept 	100€
Parents Confiance Betton	
• U.N.C. (Union Nationale Combattants)	
Vivre Ensemble	180€



EMPLOI-SOLIDARITÉ	25 272 €
• λ.C.S.E. 175	2 620 €
• A.D.M.R.	2 000 €
• A.D.M.R Trait d'union Bol d'air	
 λ.Ε.F. (Association Emplois Familiaux) 	1740€
• Epicerie du Canal	2 512 €
Mouvement Vie Libre	
Relais Service	15 650 €

INTERNATIONAL	11 200 €
Betton Monténegro Betton Solidarité	
Comité de Jumelage DEFI	5 000 €

AUTRES ASSOCIATIONS 18 532 €



Au quotidien, la commune propose également un accompagnement aux associations par :

-la mise à disposition de moyens (prêt de locaux, de véhicules, appui logistique et administratif...).

- la garantie d'un partenariat par la signature de conventions de moyens et d'objectifs pluriannuelles entre la municipalité et les associations. Le mode de calcul du subventionnement est alors arrêté conjointement.

Pratique

Pôle Vie de la Cité

et de 13h30 à 17h

Service aux associations: 02 99 55 16 17 Lundi, mardi de 13h30 à 17h Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30

Tarifs 2014

Le Conseil Municipal a adopté les tarifs applicables au 1^{er} février 2014 sur la base des quotients de janvier 2014. Ces derniers sont répartis en 9 tranches calculées en fonction de la composition des familles et de leurs ressources. Les familles n'habitant pas à Betton et fréquentant les services municipaux se voient appliquer un tarif dit extérieur, qui n'est pas fonction de leurs revenus. Il est rappelé que, contrairement aux tarifs, une augmentation des seuils de ces 9 tranches tarifaires est avantageuse pour les familles: si les revenus augmentent moins que les seuils, un ménage se situant en début de tranche pourra se trouver en tranche inférieure. Pour 2014, l'augmentation des seuils est limitée à l'inflation prévisionnelle soit 1 %.

Les tranches tarifaires

Tranches tarifaires	Quotient familial de janvier 2014
Α	QF < 382
В	382 ≤ QF < 552
С	552 ≤ QF < 637
D	637 ≤ QF < 726
E	726 ≤ QF < 839
F	839 ≤ QF < 940
G	940 ≤ QF < 1 060
Н	1 060 ≤ QF < 1 468
I	QF ≥ 1 468
Hors commune	Pas de tarif dégressif

Les tarifs 2014 s'appliqueront du 1^{er} février 2014 au 1^{er} janvier 2015. Si votre enfant fréquente les services municipaux, il vous est demandé de mettre votre dossier à jour. N'oubliez donc pas de fournir à la Mairie votre quotient familial de janvier que vous trouverez, à partir de février, dans votre espace personnel sur le site de la CAF. Vous avez jusqu'au 28 février. Passé cette date, le tarif maximal vous sera appliqué.





Accueil de loisirs

Tranche tarifaire λ: Demi-journée: 1,57 €	journée : 2,62 €
Tranche tarifaire B: Demi-journée: 1,72 €	journée : 2,86 €
Tranche tarifaire C: Demi-journée: 2,47 €	joumée : 4,13 €
Tranche tarifaire D : Demi-journée : 2,86 €	journée : 4,76 €
,	journée : 5,43 €
,	journée : 6,27 €
Tranche tarifaire G : Demi-journée : 4,21 €	journée : 7,03 €
Tranche tarifaire H : Demi-journée : 4,71 €	journée : 7,84 €
Tranche tarifaire 1 : Demi-journée : 5,59 €	journée : 9,30 €
Extérieurs Demi-journée : 7,97 €	journée : 13,28 €

Dépassement horaire (mercredi et vacances scolaires) : $10\,\mbox{\ensuremath{\mbox{\ensuremath{\mbox{e}}}}}$ (par quart d'heure)

Droits d'inscription par an : 26,76 €

Les droits d'inscription sont identiques quelque soit le nombre d'enfants fréquentant le centre de loisirs. Il s'agit de droits d'inscription par famille. Ceux-ci seront facturés en fonction de la date à laquelle la première inscription a lieu, au prorata des mois restant à courir dans l'année civile.

Les inscriptions doivent être faites au moins 8 jours à l'avance. L'annulation reste possible dans un délai de 72 heures avant le jour réservé dans l'onglet « Absences » de votre Espace Famille. Si vous n'avez pas annulé votre réservation dans les délais impartis, la prestation vous sera facturée. Elle apparaîtra en absence injustifiée sur votre facture.

Restauration scolaire

Iranche tarifaire λ:	1,10€
Tranche tarifaire B :	1,59€
Tranche tarifaire C :	2,03€
Tranche tarifaire D :	2,86 €
Tranche tarifaire E :	3,26 €
Tranche tarifaire F :	3,77 €
Tranche tarifaire G :	4,21 €
Tranche tarifaire H :	4,76 €
Tranche tarifaire I :	5,12 €
Hors commune :	5,56 €

Halte-Garderie

Fixés par la CAF (tarif PSU) en janvier, les tarifs pour la Halte-Garderie sont calculés en fonction des ressources et de la composition des familles. Ils sont plafonnés sur la base d'un revenu mensuel de $10\ 000\ \epsilon$, fixé par la commune, afin de poursuivre la progressivité du tarif au-delà du plafond CAF. Ils seront applicables au $1^{\rm er}$ janvier 2014.

Garderie-étude

Service garderie :	1,77 €
Etude:	2,17 €
Forfait maternelle :	2,15€
Forfait élémentaire :	2,60 €
Dépassement horaire :	10€ (par quart d'heure)

En maternelle, un forfait garderie est appliqué si l'enfant fréquente dans la journée la garderie le matin et le soir. De même, en élémentaire, il est facturé un forfait garderie/étude pour les enfants qui fréquentent la garderie du matin et l'étude du soir.

Les tarifs des autres services municipaux

Droits de place sur le marché, animaux errants, buses, locations de salles, photocopies, stationnement de bateaux place de la Cale, tarifs de la médiathèque, droits de voirie pour occupation du domaine public, concessions aux cimetières et interventions pour les inhumations sont disponibles en Mairie et sur le site **www.betton.fr/** rubrique la municipalité (Procès-verbal du Conseil Municipal du 10 décembre 2013).

Le règlement de prestations municipales par Chèques Emploi Service Universel et Chèques Vacances

Il est possible de régler les frais de garde de ses enfants de moins de 6 ans (halte-garderie, garderies périscolaires et centre de loisirs) par Chèque Emploi Service Universel. Vous pouvez par ailleurs utiliser des Chèques Vacances pour régler les factures du centre de loisirs et celles des séjours enfance/jeunesse. Le complément sera à effectuer en chèque ou numéraire.

L'espace famille

Mis en ligne depuis 3 ans, l'Espace Famille facilite les démarches des familles utilisatrices des prestations municipales pour leurs enfants. **7/7 et 24h/24, vous pouvez consulter votre dossier**, inscrire votre enfant au centre de loisirs, retrouver les éléments de votre facturation ou encore payer en ligne.

Retrouvez également le détail des tarifs 2014 ainsi que des précisions sur les démarches à effectuer et les modes de calcul. Votre identifiant et votre mot de passe apparaissent sur votre facture.

Rendez-vous sur la page d'accueil du site www.betton.fr ou sur https://betton.espace-famille.net/

Nouveau: le SEPA

D'ici février 2014, les prélèvements automatiques vont être remplacés par un nouveau moyen de paiement européen unique nommé SEPA (Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros). L'ambition est de créer une gamme unique de moyens de paiement en euros, commune à l'ensemble des pays européens. Grâce à ce nouveau système unifié, les consommateurs, les entreprises, les commerçants et les administrations pourront effectuer des paiements dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen, aussi facilement que dans leur pays.

Le SEPA n'engendre aucune modification sur vos modalités de paiement. Aucune action n'est requise de votre part.





Du 16 janvier au 22 février aura lieu le recensement de la population réalisé grâce à un partenariat avec l'INSEE. La commune ayant franchi le seuil des 10 000 habitants depuis 2 ans, elle adopte cette année un nouveau mode de collecte : l'échantillonnage.

Ce qui change

Notre population municipale ayant franchi le seuil des 10 000 habitants, l'enquête de recensement ne sera plus exhaustive comme lors des campagnes précédentes qui se déroulaient tous les 5 ans. Elle sera désormais réalisée **chaque année**, à partir de janvier 2014, auprès d'un **échantillon** représentant environ 8 % de la population. Au terme de 5 années de collectes successives, ce seront ainsi 40 % des habitants qui auront été consultés, soit un pourcentage censé être représentatif de l'ensemble de la population installée sur notre territoire.

Pourquoi un recensement?

Le recensement fournit des statistiques localisées sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et leurs caractéristiques (sexe, âge, statut matrimonial, profession exercée, conditions de logement, mode de transport, etc.). **Répondre au recensement est un acte civique et obligatoire** (Loi du 7 juin 1951 modifiée). En effet, à partir des résultats, il est possible de programmer les infrastructures à mettre en place pour répondre aux besoins de la population. Du nombre d'habitants dépend également le montant des dotations que l'Etat verse aux communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Comment s'effectue l'enquête?

Pour mener à bien cette collecte de données, la commune de Betton a mobilisé 2 agents recenseurs. Ils sont chargés de remettre aux habitants des adresses concernées deux types de questionnaires : une « feuille de logement » pour chaque foyer et un « bulletin individuel » pour chaque personne vivant dans ce logement. Leur visite est annoncée par un courrier déposé dans les boîtes aux lettres ou une affiche apposée dans le hall des immeubles. Les agents recenseurs sont facilement identifiables : ils sont porteurs de leur carte officielle tricolore avec leur photo, le cachet de la Mairie et la signature du Maire. Ils effectueront début janvier une tournée de reconnaissance destinée à vérifier les adresses tirées au sort.

Avant de remplir les questionnaires qui vous auront été confiés, lisez bien la notice d'information qui les accompagne et n'hésitez pas à solliciter l'aide de l'agent recenseur. S'il vous propose un rendez-vous pour récupérer les documents à complèter, soyez vigilant afin de respecter les engagements pris. En leur réservant le meilleur accueil, vous permettrez aux agents recenseurs de terminer leur travail dans les délais impartis.

Le traitement des données

Selon les procédures approuvées par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de **façon anonyme**. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr de ne pas vous compter plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le site internet « www. le-recensement-et-moi.fr »

L'INSEE a mis en place un dispositif d'information sur Internet. Il offre un accès direct et simple aux informations sur le recensement durant toute la durée de la collecte. Il permet de répondre aux principales questions que vous vous posez.

Pour en savoir plus, vous pouvez aussi contacter la Mairie au **02 99 55 81 01.**

L'évol	ution	de la _l	popula	tion b	ettonr	naise

Années	1846	1936	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
Population	1 693	1708	2 043	2 508	4 922	5 984	7 045	8 693	9 103	10 450* (*estimation)

■ Population 2009 par tranche d'âge Moins de 20 ans : 26 %

Moins de 20 ans : 26 % 20 à 64 ans : 61 % 65 ans et plus : 13 %

■ Taille moyenne des ménages En 1999 : 2,9 personnes

En 2009: 2,4 personnes

■ Nombre de naissances

En 2012 : 113

Être jeune à Betton, c'est être bien entouré

« Accompagner, encourager et soutenir », telle pourrait être la devise des animateurs jeunesse de la ville. Pour cela, le service jeunesse s'engage aux côtés des jeunes, au plus près de leurs espaces de vie et de leurs attentes.

Être acteur de sa ville

Pour aider à la mise en place d'un projet, les animateurs sont disponibles et à l'écoute des envies des jeunes. Leur mission est d'encourager l'esprit d'initiative, la créativité et de développer la participation à la vie locale.

« Lorsque les jeunes ont un projet, nous évaluons avec eux la faisabilité et nous les aidons à le mener à bien », explique Klervie Le Verge, animatrice jeunesse. « Cela peut se faire de plusieurs manières et autour de différentes thématiques : la création d'une junior association, l'organisation d'un séjour, d'un bivouac, la mise en place d'une exposition photos ou d'un tournoi sportif et même tout simplement une sortie en dehors de la commune pendant les vacances ».

L'idée est vraiment d'utiliser leurs envies tout comme leurs compétences pour que vive la jeunesse!

Soirée sports: un vendredi soir pour s'amuser!

Les soirées sports sont d'abord des moments de convivialité entre jeunes où l'ambiance, le partage et la découverte d'activités sont les priorités... Pas besoin d'être Usain Bolt ou Tony Parker ni même d'arborer une licence de club pour participer! Alors, si les mots playlist, soccer, babyfoot, console, détente ou folle soirée font écho en toi, rejoins Jérôme et Klervie, le **vendredi 17 janvier** à la Salle des Fêtes! Au programme de la soirée: musique, jeux et tournoi multisports (soccer, basket, tchoukball, kinball...).

Pratique

A partir de 20h, 2 € par joueur, inscriptions sur place





Aider et informer

Au-delà de l'aspect projet, les animateurs sont également disponibles pour informer sur les problématiques que rencontrent les 16-25 ans. Que ce soit en matière de logement, de santé, dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'orientation ou de formation, ils mettent à disposition des outils et sont là pour apporter des éléments de réponse et accompagner les jeunes dans leurs démarches.

Parce qu'être jeune, c'est aussi être acteur de son territoire, le service jeunesse s'engage... Place aux jeunes!

Pratique

■ Sur rendez-vous ou sur les temps d'ouverture du CAP, local jeunes (mercredi et samedi de 14h à 18h3o). Informations et renseignements : 06 76 37 03 02 ou k.leverge@betton.fr

CROSS UNSSDes collègiens au top!



Les médaillés lors des départementaux de Rennes

Le mercredi 11 décembre dernier avait lieu à Plouay le championnat d'académie de cross-country. Près de 2 000 collégiens et lycéens avaient fait le déplacement de toute la Bretagne. **34 élèves du collège François Truffaut,** qui s'étaient brillamment illustrés à l'issue du tour départemental du 20 novembre à Rennes, avaient répondu présents à l'invitation de l'Union Nationale du Sport Scolaire. À l'arrivée, même si aucune des équipes minimes engagées n'a décroché de qualification pour les championnats de France du 26 janvier, les athlètes bettonnais se sont fort bien comportés décrochant même un podium en individuel avec **Maxime Coiffé qui se classe 3**ème en benjamin et qui boucle sa course en 7 minutes et 28 secondes soit une moyenne de 17 km/h. Bravo à tous!



Semaine de la Petite Enfance

Du 18 au 22 février, la Municipalité organise la 5^{ème} édition de la Semaine de la Petite Enfance. Sur le thème des 5 sens, enfants, parents et professionnels de la petite enfance pourront profiter des animations gratuites (à l'exception du yoga parent/enfant organisé dans le cadre des activités de la Halte-Garderie). Une invitation à l'éveil...

Les ateliers

Mardi 18 février

Yoga parent/enfant - le matin à la Halte-Garderie

Découverte et initiation aux postures du yoga à faire avec son enfant pour établir un lien particulier à l'écoute de chacun (Institut AYAM). Inscriptions et tarifs disponibles auprès de la responsable de la Halte-Garderie à partir du 20 janvier. Places limitées, présence du parent obligatoire. Une deuxième séance sera prévue le jeudi matin 20 février.

Yoga ludique - 19h à la Salle Polyvalente

Atelier pour les professionnels de la petite enfance

Animé par Marjorie Hauser, professeure de yoga du rire et sophrologue, cet atelier mettra à l'honneur les organes sensoriels (la peau, les yeux, les oreilles, le nez, la bouche). Un moment de joyeuse décontraction! Accessible à tous. Sur inscription au Pôle Vie de la Cité au 02 99 55 16 17 à partir du 20 janvier. Nombre de places limité.

Mercredi 19 février

Masser bébé - 9h et 10h30 dans les locaux de la Halte-Garderie



L'objectif de cet atelier est de sensibiliser à l'éveil par le toucher autour du massage des tout-petits. Quelle technique utiliser ? Jusqu'à quel âge ? Quels intérêts pour l'enfant et le parent ? Autant de questions que tous se posent et qui trouveront réponse auprès de l'intervenante de l'association Résonaissances. Sur inscription au Pôle Vie de la Cité à partir du 20 janvier. Nombre de places limité.

La découverte du goût - l'après-midi au Centre de loisirs

Un après-midi dédié au goût. Autour de la venue d'acteurs du commerce équitable, ce moment de partage permettra d'échanger avec les enfants mais aussi de les amener, de façon ludique, à goûter de nouveaux aliments.

Jeudi 20 février

LAEP Ricochet : Le portage des bébés en questions - 14h à la Halte-Garderie

Comment faire ? Avec quels outils ? Quels bénéfices pour l'enfant et le parent ?

Les idées qui circulent peuvent brouiller les désirs et engendrer à priori, manque de confiance ou difficultés lorsqu'on se lance dans cette pratique de maternage. En partant des questions fréquemment posées, ce moment sera l'occasion d'apporter de vraies réponses et de poser peut-être un autre regard sur cette pratique anthropologique. L'atelier est animé par l'association Résonaissances.

Table ronde - 20h30 à la Médiathèque

Animée par Virginie Derobe, professionnelle de santé et de la petite enfance, cette intervention portera sur les gestes d'accueil : comment interagir avec les petits d'une manière respectueuse ? Quelle place laisser à l'enfant dans les gestes du quotidien... Un moment d'échange à destination des professionnels et parents.

Les spectacles

Jeudi 20 et vendredi 21 février

Spectacle - 10h30 à la Médiathèque

« Le chercheur de bruits » par Cathy Bonsergent.

P'tit bonhomme, haut comme trois pommes, habite dans un pays où il n'y a pas de bruits, et c'est triste... Une balade randonnée rythmée par des rencontres : le vent, la pluie et le tonnerre...

Enfants de moins de 3 ans, nombre de places limité, réservation conseillée auprès de la Médiathèque au 02 23 27 41 02.

Le forum

Samedi 22 février

Forum - À partir de 9h30 à la Galerie Espace-Expo

Animations en lien avec les 5 sens en présence des différentes structures de la commune (Multi-accueil Polichinelle, Halte-Garderie, Médiathèque, Centre de loisirs, Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet, espace-jeux associatif « île aux Enfants »), d'acteurs du commerce équitable et de Virginie Derobe de l'association Résonaissances. Dans le cadre du Forum, deux représentations vous seront proposées à 10h et 11h30. Retrouvez :

« Papier(s) » d' Anne Pia

Ce spectacle est une rencontre entre une comédienne-manipulatrice et la matière papier. Le papier se forme, se déforme, se déchire, se sculpte, se chiffonne et se transforme à vue, tour à tour arbre, personnage ou nuage. Au gré de l'histoire et de la manipulation, la matière laisse parfois surgir un récit secondaire. Ici, on revient à l'essentiel de tout ce qui se partage par les sens. Les enfants sont bercés dans une ambiance toute douce pour une découverte unique.

Sur inscription au Pôle Vie de la Cité au 02 99 55 16 17. Nombre de places limité.

Retrouvez le programme complet sur www.betton.fr $\,$





Pour aller plus loin...

À la Halte-Garderie

Depuis septembre, la Halte-Garderie propose des animations autour des 5 sens avec des ateliers sur le goût et la vue notamment. À l'occasion de la Semaine de la Petite Enfance, 3 sens seront à découvrir : **le toucher** grâce au tapis tactile (en partenariat avec le festival de l'Ille), **l'odorat** avec un atelier sur les senteurs aromatiques et enfin **l'ouïe** sera sollicitée avec des jeux de doigts et comptines.

Au multi-accueil Polichinelle

Le toucher sera à l'honneur tout au long de cette semaine.

Toucher avec les mains : la semoule, les graines, le sable, les bogues de châtaignes, mais aussi la peinture à doigts, la cuisine, la pâte à sel, la pâte à modeler, l'argile, les livres.

Mais aussi marcher les pieds nus : les plaques sensorielles / la peinture avec les pieds, les bacs sensoriels (sable, terre, eau chaude, eau froide, peinture, graines, semoule...).

Ressentir les limites de son corps : les massages, les jeux d'eau, les foulards et rubans, les plumes et aussi les enfantines, ces petites comptines chantées et jouées sur la peau de l'enfant comme « je fais le tour de ma maison ».

À l'occasion du Forum, découvrez les berlingots sensoriels dans leurs petites panières et la malle aux trésors.

À L'Île aux enfants

Un atelier autour de la musique, du son, des chansons ainsi qu'une animation programmée avec la résidence de l'Ille.

Animations multimédia

Ateliers informatiques

Les mercredis ou samedis de 10h30 à 12h

11 janvier : la prise en main des tablettes sous iOS (Ipad), cycle de 3 séances

15 janvier: maîtriser sa boîte mail (connexion, envoi, réception)

22 janvier : maîtriser sa boîte mail (pièce jointe, contacts, photos)

29 janvier : gérer ses dossiers et fichiers sous Windows

5 février : transférer des fichiers d'un support à l'autre (clé usb, apn...)

Inscriptions auprès de l'animateur multimédia ou au 02 23 27 41 02.

Rendez-vous

■ Pouce!

Jeudi 9 janvier à 10h30

Quand les cordes vocales ont besoin de repos, on dit « Pouce! ». On laisse en sommeil comptines et jeux de doigts mais on se retrouve autour d'histoires et d'albums coups de cœur.

■ Plein les mirettes

Samedi 18 janvier de 16h à 17h30

Retrouvez un des héros des enfants ayant grandi dans les années 80. À partir de 5 ans.

■ Spectacle tout-petits

Mercredi 22 janvier à 10h30



« Le chercheur de bruits » par Cathy Bonsergent. P'tit bonhomme, haut comme trois pommes, habite dans un pays où il n'y a pas de bruits, et c'est triste... Une balade randonnée rythmée par des rencontres: le vent, la pluie et le tonnerre...

Enfants non scolarisés, moins de 3 ans, réservation conseillée.

■ Focus

Mercredi 22 janvier à 14h30

Une séance pour mieux comprendre le livre électronique, les formats, le téléchargement, les supports de lecture, les DRM, le rôle des éditeurs, le rôle des fournisseurs...

Sur inscription, 16 places.

■ Haute Fidélité



Samedi 1er février de 11h à 12h

Séance d'écoute collective : « Les indésirables ».

Dans la continuité des « Emotions musicales », la Médiathèque vous propose une heure, confortablement installé, pour vous plonger dans un bain de musique. Ces séances thématiques ont vocation à partager un moment convivial autour des musiques d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Pour retrouver l'esprit de ces rendez-vous, vous pouvez réécouter sur notre site (www.mediathequebetton.com), les playlists diffusées lors des séances précédentes. À bon entendeur!

La prochaine séance mettra en avant ceux que vous n'écoutez pas : venez découvrir des disques que vous n'empruntez jamais, ou si peu, et qui en valent pourtant la peine. Leurs pochettes sont parfois hideuses, leurs interprètes peu connus, leur genre musical vous semble indigeste, laissez-leur une chance de vous surprendre et de vous séduire! Entrée libre. Le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à réserver.

■ À vous de jouer!

Samedi 1er **février à 14h :** découverte d'un jeu vidéo. Renseignements et réservations auprès de l'animateur multimédia ou au 02 23 27 41 02.

■ Rimes et pouces

Mercredi 5 février à 10h30 : comptines et jeux de doigts.

Tati Mouzo une exposition à ne pas manquer

Entre Tati Mouzo et Betton, l'histoire ne date pas d'hier... Depuis 10 ans, il est l'illustrateur des affiches du Salon du Jouet. En 2006, il était venu en résidence d'artiste à l'Ecluse des Brosses. 7 ans plus tard, il revient à la Galerie Espace-Expo avec une exposition sensible et touchante.



Comment qualifiez-vous votre peinture?

« Mes peintures sont toujours assez rêveuses et poétiques. C'est une peinture figurative qui n'est pas naturaliste. Ce n'est pas quelque chose de très réel. J'aime bien l'idée d'un monde inventé avec des décors et des personnages ».



Quels sont vos personnages préférés ?

« J'aime bien les gens qui se promènent... Lors de ma résidence à Moncontour, à côté de chez moi, j'ai transformé ce que je voyais en changeant les couleurs. Dans ces endroits familiers, j'ai peint des personnages qui pourraient exister et que l'on pourrait croiser tous les jours... Pour qu'on ne puisse pas les reconnaître, je joue avec les attitudes et les proportions. Je brouille les pistes pour mieux faire redécouvrir notre quotidien! »

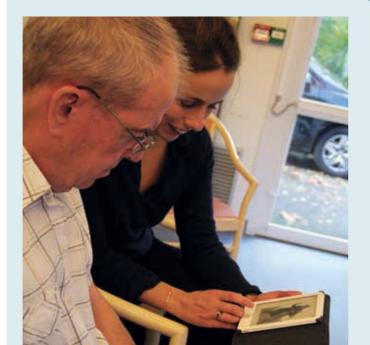


Pratique

Jusqu'au 26 janvier

Du mardi au vendredi de 16h à 18h. Le samedi de 15h à 18h. Le dimanche de 11h à 13h et de 15h à 18h.

La médiathèque à la page numérique



Essayez une liseuse!

La médiathèque propose deux liseuses en prêt depuis le début du mois de janvier. Prêtés dans les mêmes conditions qu'un livre papier, ces appareils électroniques disposent d'une bibliothèque numérique d'une centaine de titres déjà téléchargés. En intégrant des liseuses à son fonds, la médiathèque souhaite faire découvrir la lecture sous toutes ses formes.

Sachez cependant que, si les particuliers ont un grand choix d'achat de livres électroniques, l'offre pour les bibliothèques n'est pas encore au point. Nous vous proposons pour le moment uniquement des textes classiques tombés dans le domaine public, une première approche pour vous familiariser avec les liseuses.

Pourquoi?

Cet appareil, léger, d'un usage facile et agréable permet notamment de changer la police ou grossir les caractères, effectuer une recherche, utiliser un dictionnaire et même traduire de l'anglais! Son encre électronique offre un confort de lecture se rapprochant du livre papier, alors n'hésitez pas à passer le cap.

Comment trouver un livre numérique sur notre catalogue ?

Une liste des titres contenus sur les liseuses est consultable sur le site de la médiathèque ou via le catalogue.

Comment emprunter une liseuse?

Les liseuses sont disponibles à l'accueil. Vous pouvez les emprunter sur une carte ado ou adulte, pour une durée de 3 semaines. L'emprunt et le retour se font auprès d'un bibliothécaire. Les liseuses sont fournies avec une housse de protection, un câble USB et un guide d'utilisation. Un bibliothécaire pourra vous initier à la manipulation si besoin.

Couvreur de père en fils



Fidèle à la tradition familiale, Matthieu Marie crée sa propre entreprise de couverture, Couverture et tradition. Rénovation, isolation, ramonage... Un métier exercé dans les règles de l'art.

™el père, tel fils. L'adage reste vrai sur les toits de Betton. À guinze ans, Matthieu Marie grimpait déjà aux barreaux pour suivre son père au travail. Après lui avoir transmis l'amour du métier, Rémi Marie lui a passé le flambeau à l'heure de la retraite.

Début décembre, Matthieu Marie et sa compagne Marie-Pierre Leitner se sont installés à leur compte sous l'enseigne Couverture et tradition après un an de travaux pratiques dans l'entreprise paternelle pour lier connaissance avec leur future clientèle.

Compagnon du devoir, l'artisan a débuté son apprentissage en Bretagne avant d'effectuer son fameux tour de France, en passant par Pau, Troyes et Strasbourg. De retour au pays, le couvreur met son savoir-faire au service des particuliers et des entreprises pour réaliser tout type de travaux au sommet, en particulier la réfection de toiture, l'isolation, le ramonage, le bardage et le nettoyage. « Même pour remettre deux ardoises après un coup de vent, on essaue d'intervenir au plus vite », commente Marie-Pierre Leitner. De sa formation chez les Compagnons, l'artisan a gardé le goût de la méthode, le respect de l'outillage et le souci de la qualité des matériaux. D'où l'usage d'ardoises naturelles de préférence.

Olivier Brovelli

■ Couverture et tradition

17 rue du Blavet - Tél. : 02 22 93 54 91

Le bon contrôle!

Début octobre, Florent Debuly a ouvert un centre technique rue de Rennes. Réactivité et tarifs attractifs sont les atouts de ce jeune entrepreneur déjà adopté par les Bettonnais.

u milieu automobile, Florent Debuly connaît tout ou presque... « Après un bac professionnel, je suis devenu mécanicien, puis, j'ai passé un BTS Force de Vente et je me suis spécialisé dans la commercialisation de pièces détachées pour les voitures ». De ces 10 années, il en ressort un solide réseau parmi les professionnels et les garagistes de la région. C'est ainsi gu'il a rencontré Jean-Luc Jehannin, le gérant du garage Renault. Ce dernier souhaitait recentrer son activité à La Forge « J'ai saisi l'opportunité de m'installer dans des locaux idéalement situés », sourit Florent Debuly. « Ici, je peux rencontrer facilement les Bettonnais et échanger avec les autres commerçants. J'ai été très bien accueilli. »

Seul aux commandes de son entreprise, il assure le contrôle technique de tous les véhicules de moins de trois tonnes et demie avec ou sans rendez-vous. Sous la franchise Dekra, il met en avant le savoirfaire et les tarifs compétitifs. « Les Bettonnais peuvent me confier leur véhicule et aller faire leurs courses juste à côté ». Et pas d'inquiétude au retour... « S'il doit y avoir une contre-visite, elle est gratuite! ».



■ ACS-Betton (Dekra) - 17 rue de Rennes. Ouvert du lundi au vendredi de 8h3o à 12h30 et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 15h en continu. Tél. : 02 99 04 16 12.





Tout Betton Court, Top départ le 2 février!

λ l'heure de la 25ème édition de Tout Betton Court, l'équipe organisatrice a toujours le même enthousiasme et la même motivation de même que les quelque 100 bénévoles qui s'activeront le jour de la course. Chaque année, plus de 1 500 coureurs de la région s'élancent sur un parcours sans difficulté technique, le cadre naturel des rives du canal d'Ille-et-Rance et du plan d'eau en faisant un événement sportif populaire. Rendez-vous majeur du calendrier des courses hors-stade, la manifestation se place au 6ème rang des courses d'Ille-et-Vilaine.

Dimanche 2 février, les enfants et les jeunes ouvriront la voie et montreront toute leur ardeur sportive sur des circuits adaptés à leur âge, puis leurs aînés prendront le départ du 10 kilomètres.

Avec Tout Betton Court, le CSB Course et Athlétisme vous souhaite de démarrer une sportive et belle année 2014.

Le mot du président

« Pour cette 25ème édition de Tout Betton Court, nous accueillerons 1 500 coureurs pour le 10 km et 600 enfants pour les courses jeunes. Cette manifestation demande un travail conséguent de préparation ; aussi je remercie l'équipe organisatrice de la section Course et Athlétisme qui a mis tout en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions les participants.

Je remercie également la municipalité et nos partenaires qui nous apportent leur soutien ainsi que tous les bénévoles qui vont œuvrer à la réussite de cette manifestation.

D'un point de vue sportif, nous accueillerons cette année les meilleurs spécialistes du 10 km puisque l'épreuve ne sera pas en concurrence avec le championnat de Bretagne de cross-country.

J'invite toutes et tous les sportifs Bettonnais à participer au 10 km et les parents à venir encourager les enfants.

Il me reste à espérer une météo clémente pour ce rendez-vous sportif et convivial de la vie de notre commune .»

> Serge Delatouche, responsable de l'organisation

Inscriptions

- Courses Jeunes (de 5 à 15 ans): engagement gratuit, un formulaire d'inscription sera remis aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de la

- Course de 10 km : 7 € jusqu'au 23 janvier 2014, 8 € à partir du 24 janvier. Inscription sur www.toutbettoncourt.com

■ Retrait des dossards

Samedi 1er février de 14h à 17h30 à Décathlon (village Oxylane) et dimanche 2 février, à partir de 8h, au complexe sportif des Omblais. Pour les enfants, un retrait des dossards aura également lieu 1er février au complexe sportif des Omblais de 9h30 à 12h.

■ Départs des courses au complexe sportif des Omblais : courses Jeunes à partir de 9h, course des 10 kms à 10h30.

Conditions de circulation

La circulation sera interdite dans les deux sens entre 7h30 et 12h sur l'avenue Moretonhampstead et la rue du Vau Chalet entre le chemin du Moulin et la rue de la Gastinaye à l'exception de la desserte des riverains qui se fera dans l'intervalle du passage des coureurs suivant les

Pour accéder à l'ensemble des réglementations de circulation et de stationnement le jour de la manifestation, l'Arrêté 13-1198 est consultable sur www.betton.fr.



Les Trouvères de la Butte mènent l'enquête



Un meurtre, une suspecte évidente, une enquête qui s'annonce facile à boucler, c'est ce que semble être « Le Vallon » comédie policière de la spécialiste du genre Agatha Christie. C'est sans compter sur l'imagination féconde de l'auteure qui oscille entre amour, trahison et jalousie. Après Londres et Paris, au siècle dernier, la troisième adaptation théâtrale de l'œuvre de Christie se joue à Betton!

Les représentations auront lieu au cinéma Le Triskel, les samedis 18 et 25 janvier à 20h30 ainsi que les dimanches 19 et 26 janvier à 15 h.

Pratique

■ Tarifs : 6 € plein tarif, 4,50 € pour les adhérents Eveil et les moins de 16 ans. Gratuit pour les moins de 9 ans. Possibilité de réserver au 02 99 55 81 02.

Atelier d'initiation à la dégustation de vins

L'association d'œnologie Caudal'Ille organise un atelier d'initiation à la dégustation de vins qui se déroulera sur quatre mardis, de janvier à avril, au foyer de l'Espace Anita Conti de 20h à 23h.

Le programme :

28 janvier : la méthodologie de la dégustation

25 février : les vins blancs **25 mars :** les vins rouges

22 avril : les vinifications particulières

Le coût des quatre séances, animées par l'œnologue Fabienne Balcon, s'élève à 90 € auxquels s'ajoutent la cotisation de 10 € à l'association pour la 1ère année (5 € les années suivantes). Entrez dans un monde de saveurs.

Pratique

■ Renseignements: Jean-Marc Berthet au 02 99 55 86 79 ou jean-marc.berthet2@wanadoo.fr

La folle année des archers du CSB

Les archers de Betton organisent les **11 et 12 janvier** leur concours annuel en salle. Manifestation importante pour les compétiteurs venus de la Bretagne, elle réunit environ 200 archers sur deux jours. C'est aussi un événement festif qui verra la remise de nombreuses récompenses dont les prix attribués aux deux jeunes lauréats du concours « Printemps en Folie » 2013. Cette année le club bettonnais fêtera ses 25 ans avec pour l'occasion de nombreuses animations. Avec 91 licenciés et un taux de renouvellement de 71 %, le tir à l'arc à Betton a de beaux jours devant lui.

Pratique

■ Pour plus d'informations : archersdebetton@free.fr

Relais Atout'Âge Programme

Mardi 7 janvier : marche douce à Thorigné-Fouillard **Vendredi 10 janvier :** après-midi « surprise »

Mardi 14 janvier : marche douce à Betton

Vendredi 17 janvier : déjeuner convivial pris en commun au local **Mardi 21 janvier :** marche douce sur Betton avec covoiturage pour rejoindre le lieu de départ

Vendredi 24 janvier : causerie sur les ponts à partir de timbres de collection avec Michel Serinet

Mardi 28 janvier : marche douce à Betton

Vendredi 31 janvier : présentation d'une collection de coqs de montre par Simone Pelé

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers

Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h - 02 99 62 55 33 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.

Pour les marches douces, les mardis, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local.
Les autres activités débutent à 14h20.





Cent ans et un bilan

SOLIDARITÉ

A l'automne dernier, la caserne de Betton s'était mise sur son 31 pour fêter dignement le centième anniversaire de sa création. Plus que les incendies, les inondations et les accidents, l'événement fut le temps fort de l'année pour les soldats du feu. « La journée portes ouvertes, l'exposition de véhicules anciens et les manœuvres en ville ont attiré beaucoup de monde. Ce fut un succès », se félicite le lieutenant Jean-Yves Recoursé, le chef de centre. Une grande opération de nettoyage de la caserne et un petit coup de peinture à la tour d'entraînement avaient préparé les festivités.

Côté terrain, les sapeurs-pompiers volontaires de Betton ont réalisé environ 400 interventions l'an dernier sur leur secteur Betton, Chevaigné, Saint-Sulpice, Mouazé et Thorigné-Fouillard. Dans 80 % des cas, les équipes sont venues pour porter secours aux personnes victimes d'un malaise, d'un accident de la circulation ou d'une mauvaise chute.

La baisse du nombre d'accidents sur la voie publique et de blessés graves impliqués est un premier motif de satisfaction. « La peur du gendarme et du radar obligent les automobilistes à maîtriser leur vitesse. Le résultat est visible sur les routes. Il faut s'en réjouir ».

L'arrivée de sang neuf dans les effectifs en est un second. L'an dernier, trois pompiers ont intégré le centre à la faveur d'une mutation professionnelle. Trois nouvelles recrues les rejoindront courant janvier, portant à 34 sapeurs-pompiers volontaires.

0. B.

Bertrand Blanchard



Menuisier, 23 ans, pompier depuis six mois

« J'ai toujours été attiré par le métier. Mais je me suis d'abord consacré à mes études. Aujourd'hui, je travaille. J'ai davantage de temps libre le weekend, le vendredi souvent. Autant que ça serve. Plutôt que de bricoler chez moi, je préfère rendre service, aider les gens... J'aime l'ambiance de la caserne, l'esprit de famille.

Je termine juste ma formation. J'ai suivi 200 heures de cours en six mois. J'aurais pu le faire en trois ans mais je voulais être rapidement opérationnel pour sortir sur tout type d'intervention. C'est pour ça que je me suis engagé ».

Guillaume Béasse



Educateur sportif, 31 ans, pompier depuis deux ans

« Je me suis formé comme volontaire saisonnier sur les plages d'Antibes et de Menton. De retour à Rennes, j'ai voulu continuer. Je suis fier d'aider ceux qui en ont besoin. Il y a aussi la recherche d'adrénaline, le goût du sport, le travail d'équipe... Être pompier, c'est une passion.

J'ai eu un peu peur lors de ma pre-

mière intervention. Quand on part en pleine nuit vers l'inconnu, c'est normal. Mais on acquiert vite de l'expérience et du sang-froid avec un encadrement compétent et la répétition des manœuvres ».





Étudiante en 2ème année de formation d'éducateurs de jeunes enfants, la Bettonnaise Manon Houard nous relate la découverte du Togo à travers ses 10 semaines de stage.

« Je suis partie le 5 octobre 2013 au Togo, un petit pays d'Afrique de l'Ouest, avec l'une de mes camarades, Ondine. Nous avons effectué notre stage à Lomé, la capitale du pays, au sein d'un orphelinat SPES « Soutien Pour l'Enfance en Souffrance » qui accueillait 94 enfants, âgés de 1 à 14 ans.

De cette expérience, je retire la découverte d'une culture riche de rites et de pratiques, de peuples mosaïques et des moments passés d'échanges et de partage.



Manon Houard a passé 10 semaines auprès des enfants togolais.

Des rencontres inoubliables

Pendant ces 2 mois et demi, j'ai pu partager des moments de la vie quotidienne avec les enfants mais également avec les professionnelles de la structure, appelées mamas. J'apportais mon aide pour accompagner les enfants à l'école, assurer le soutien scolaire le soir mais également à l'organisation d'activités divertissantes. J'ai découvert la cuisine traditionnelle, les chants religieux, les coutumes ancestrales... Dès mon arrivée sur ce territoire, j'en ai pris plein les yeux . Que ce soit au grand marché de Lomé, où tradition, culture, art et souvenirs se mélangent ou bien encore lors de la découverte de paysages magnifiques lorsque nous traversions le pays. λ Togoville avec son lac et son culte du Vaudou ou encore à Kpalimé, une ville connue pour sa grande variété d'insectes et de plantes tropicales. Nous passions de la capitale bruyante au calme et à la sérénité que nous apportaient les cascades et les montagnes.

Ce stage professionnel fut une expérience enrichissante et forte en émotions. Au cœur d'un réel projet de découverte culturelle aussi bien que professionnelle et humaine, il m'a permis d'apprendre beaucoup sur l'échange, l'écoute et l'observation qu'il faut acquérir en tant qu'éducateur de jeunes enfants. La chaleur tropicale, la population accueillante et souriante et le rythme de vie à l'africaine m'ont aidée à me faire très vite à cette nouvelle vie. Mon séjour au Togo fut si intense qu'il m'a semblé bien trop court. On se retrouverait tous dans ce dicton togolais : « ça va aller, le bonheur t'attend »... Pour ma part, j'ai trouvé une partie du mien là-bas. »

Manon Houard

■ Si vous aussi, vous êtes parti vivre à l'étranger, dans le cadre d'un projet ou que vous avez mis à profit vos vacances pour avoir un engagement bénévole fort en France ou à l'étranger, vous pouvez contacter le service communication de la Mairie : communication@betton.fr

EN CAS D'URGENCE

Police municipale: 06 77 09 23 03

Permanence adjoint le week-end: 06 07 80 90 02

Gendarmerie: 63, avenue d'Armorique.

02 99 55 85 38 0u 17 Pompiers: 18 ou 112

Pharmaciens: pour connaître la pharmacie de garde,

composez le numéro unique : 32 37

Médecins : pour tout renseignement concernant les gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le 15.

Sage femme libérale

Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82

M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48 Mme Beurier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme Rocher: 02 99 55 90 88

M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances:

Ambulances Christian

Betton: 08 10 12 12 18 0u 06 80 33 89 46

Melesse: 02 99 66 16 80 Transport de malade assis :

Taxi Christian : 08 10 12 12 18 0u 06 80 33 89 46 ASAP Taxi Laferté : 02 99 55 71 71 0u 06 77 13 44 74

Mairie: 06 07 80 90 04 - Omblais: 06 80 08 47 32

Environnement

Le coin conseils du jardinier

« Au mois de janvier laisse la terre se reposer »

L'hiver est là et votre jardin hiverne doucement. Au potager tout est calme, le mois de janvier est le mois du repos. Toutefois, si peu de choses sont urgentes quelques travaux peuvent être réalisés en attendant le retour des beaux jours.

Au potager, protégez les poireaux et les artichauts du gel avec des voiles d'hivernage. Préparez la belle saison en procédant à vos semis de tomates à la maison.

Au jardin, couvrez les plantes fragiles, plantez les arbres, arbres fruitiers et arbustes, en évitant toutefois les jours de gel qui abîmerait les racines. Taillez et fertilisez. La matière végétale qui jonche le sol est un cadeau de la nature, les feuilles mortes apportent tant au jardin qu'il serait dommage de les brûler bêtement, sachez en tirer parti comme compost par exemple.

Les mois d'hiver peuvent également être l'occasion de réaliser des travaux de construction dans le jardin, de nettoyer et de préparer ses achats de graines à planter car comme le dit le dicton : « prépare pour Saint-Marcel tes graines nouvelles ».

Horaire de la déchèterie

Lundi: 14h-18h Jeudi: fermée Mardi: 9h-12h Vendredi: 14h-18h

Mercredi: 9h-12h et 14h-18h Samedi: 9h-12h et 14h-18h

Attention, de plus en plus de conteneurs destinés aux déchets ménagers et des sacs jaunes du tri sélectif demeurent sur la voie publique hors du jour prévu du ramassage, le mardi dès 13h3o pour les ordures ménagères et le vendredi à partir de 6 h pour les déchets recyclables. Aussi, pour le confort de tous et dans le but de règlementer la collecte de ces déchets, un arrêté 13-1174 a été pris. La Municipalité appelle les citoyens à consulter ce document qui se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie ou en

Faisons preuve de civisme en respectant l'horaire et les jours de collecte afin de conserver une ville propre et accueillante.

Directeur de la publication: Michel Gautier - Rédaction: Service communication Séverine Geffroy, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Maryannick Lesouef, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Françoise Fullenwarth - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : TpiBetton - Dépôt légal : nº961 du 15 juin 1990.

Mairie de Betton o2 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - Prochaine parution : Betton infos de février. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 janvier. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5 000 exemplaires.

CARNET DE BETTON

Bardagot

Naissances **Rubens Lepage** Teÿmallah Haloui William Richard Le 28 novembre 2013 26 ans Le 6 novembre 2013 Le 2 décembre 2013 Robin Le Livec

Le 29 novembre 2013 Annick Horvais Flea Clolus Téo Le Livec Merindol épouse Joly Le 29 novembre 2013 77 ans Le 12 novembre 2013

Le 4 décembre 2013 **Brice Dahoux** Marie Chambon Le 24 novembre 2013 Claude Le Moal veuve Cadix 80 ans Lou Allain

Le 16 novembre 2013 89 ans Le 25 novembre 2013 Le 11 décembre 2013 Jean TÉZÉ Caroline Tortellier 90 ans

Le 26 novembre 2013 Le 19 novembre 2013

Infos Sociales

Assistantes Sociales

Permanences le mardi matin sur rendez-vous au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

PERMANENCES

Permanence le mardi, de 14h à 17h, tous les 15 jours (semaines paires) sauf pendant les vacances scolaires. Elles ont lieu au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et sont sans rendez-vous. Renseignements au 36 46.

Service Relais Assistants Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales

Véronique Le Boulc'h-Duault, animatrice RAM, vous accueille au téléphone et sur rendez-vous au CDAS de Pacé. Elle organise également des réunions d'information sur les modes de garde des tout-petits.

Prochaines réunions à 14 h au CDAS de Pacé, sur les modes d'accueil des enfants : 9 janvier et 13 février.

Renseignements: 02 22 06 03 12 0u 02 99 53 97 85.

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques. Les réunions se tiennent le 3ème samedi de chaque mois à l'espace Anita Conti de 10h à 12h.

Conciliateur de justice

Permanences les 2ème et 4ème mardis après-midi de chaque mois sur rendez-vous, au PAE, 28 avenue d'Armorique. Renseignements à l'accueil général de la Mairie au 02 99 55 81 01.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 propose une permanence mensuelle de notaire le vendredi après-midi de 14h à 16h30 sur rendez-vous. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF

Centre local d'information et de coordination

Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits.

Les prochaines permanences auront lieu les 9 janvier et 13 février au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. Prise de rendez-vous au 02 99 35 49 52 (CDAS de Pacé).

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises.

Tous les lundis de 10h30 à 12h30.

Contact: 02 99 55 10 13 ou infosprobetton@gmail.com Plus de renseignements sur www.dres.fr

L'UDAF 35 propose des permanences d'information sur rendezvous, rue Maurice Le Lannou à Rennes.

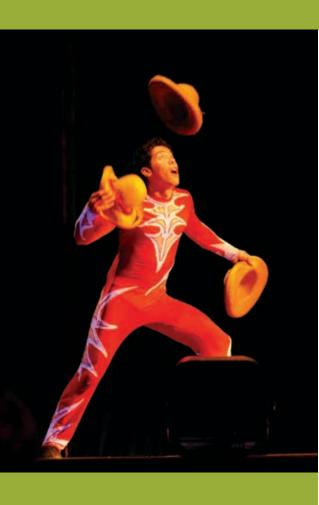
Le service accès aux droits de l'UDAF 35 met en place, à titre expérimental, un dispositif « budget info familles » depuis le 18 novembre. Il est destiné à toutes les personnes qui rencontrent une difficulté financière afin de pouvoir les orienter vers des dispositifs adaptés. Il s'agit de permanences téléphoniques qui ont lieu tous les

matins du lundi au vendredi de 9h30 à 12h. Contact: 02 23 48 27 17 mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute, Isolement, souffrance.

Ils peuvent vous aider: 02 99 55 22 22 (appel anonyme non surtaxé)

■ AGENDA **CULTUREL** ET DE **LOISIRS**



Un joyeux cirque de Noël!

Dimanche 15 décembre, l'arbre de Noël de la Mairie a réuni 850 enfants sur les 1 000 scolarisés dans le 1^{er} degré. Une forte fréquentation pour un spectacle de grande qualité.

Les artistes du Cirque Métropole ont épaté petits et grands avec leurs spectaculaires numéros d'acrobatie et leurs invraisemblables tours de magie. Les plus petits ont pu jouer au ballon avec les clowns avant que tous ne se rassemblent pour la venue tant attendue du Père Noël. Une journée magique pour finir sur le fil l'année 2013!



JUSOU'AU 26 JANVIFR

Exposition de Tati Mouzo

Galerie Espace-Expo

JEUDI 9 JANVIER

Pouce!

Médiathèque

SAMEDI 11 JANVIER

Atelier informatique

Médiathèque

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JANVIER

Tournoi de tir à l'arc

Salle des Fêtes

MERCREDIS 15, 22, ET 29 JANVIER

Ateliers informatiques

Médiathèque

VENDREDI 17 JANVIER

Soirée sports

Salle des Fêtes

SAMEDI 18 JANVIER

Plein les mirettes

Médiathèque

SAMEDIS 18 ET 25 DIMANCHES 19 ET 26 JANVIER

Théâtre

Cinéma Le Triskel

DIMANCHE 19 JANVIER

Loto

Salle des Fêtes

MERCREDI 22 JANVIER

Spectacle tout-petits

Médiathèque

Focus

Médiathèque

DU 22 JANVIER AU 29 MARS

Exposition de livres d'artistes

Médiathèque

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Haute Fidélité

Médiathèque

Compétition

Dojo

À vous de jouer!

Médiathèque

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Tout Betton Court

MERCREDI 5 FÉVRIER

Rimes et Pouces

Médiathèque



www.cinema-triskel.com Répondeur : 02 99 55 06 55

Suzanne

Jeudi 16 janvier à 20h30 Vendredi 17 janvier à 20h30

La Vie rêvée de Walter Mitty

Jeudi 23 janvier à 20h30 Vendredi 24 janvier à 20h30

Tel père, tel fils (VOST)

Jeudi 30 janvier à 20h30 Samedi 1^{er} février à 18h Dimanche 2 février à 18h

L'Amour est un crime parfait

Vendredi 31 janvier à 20h30 Dimanche 2 février à 15h

Une escroc très discrète

Dans le cadre du festival Images de justice

Samedi 1^{er} février à 20h30

Philomena

Jeudi 6 février à 20h30 **(VOST)** Dimanche 9 février à 18h **(VF)**

Yves Saint Laurent

Vendredi 7 février à 20h30 Samedi 8 février à 21h

Le Manoir magique

Samedi 8 février à 18h Dimanche 9 février à 15h

Le Géant égoïste (VOST)

Jeudi 13 février à 20h30 Dimanche 16 février à 18h

Lulu femme nue

Vendredi 14 février à 20h30 Samedi 15 février à 21h

Minuscule -La vallée des fourmis perdues

Samedi 15 février à 18h Dimanche 16 février à 15h

